

Demander une Garantie achat immobilier

Comment procéder ?

Vous souhaitez demander une Garantie achat immobilier ? Voici les documents à prévoir, les étapes de la demande et ce à quoi votre client peut s'attendre ensuite.

Étape 1

Préparez la demande

Avant de commencer, vous avez besoin des documents suivants :

✓ **Le compromis ou la promesse d'achat et de vente**
Signé(e) par le ou les acheteurs et le ou les vendeurs.

✓ **La clause de Garantie achat immobilier doit figurer dans le compromis ou la promesse d'achat et de vente et être signée.**
Cette clause est indispensable pour pouvoir émettre la Garantie achat immobilier.

Téléchargez la clause de Garantie achat immobilier

✓ **Un relevé de financement**
Il doit démontrer que l'acheteur est en mesure de financer l'achat du bien. Vous ne devez **pas le joindre** à la demande, mais vous devez pouvoir le fournir sur demande.

Étape 2

Introduisez la demande

Faites votre demande sur :
crystalmarbles.be/fr/garanties-bancaires-demande/

Pour introduire la demande, nous avons besoin de certaines données concernant l'acheteur ou les acheteurs et le ou les vendeurs.

Données requises	Vendeur	Acheteur
Nom et prénom	x	x
Date de naissance	x	x
Sexe	x	x
Lieu de naissance	x	x
Adresse	x	x
Code postal	x	x
Localité	x	x
Adresse e-mail		x
Numéro de GSM		x

Étape 3

Votre client signe la demande

Après l'introduction de la demande, votre client reçoit un e-mail lui permettant de la signer électroniquement.
Exemple : voir annexe « Demande de signature DocuSign »

Expéditeur : BNP Paribas Cardif
Via : DocuSign

Plusieurs acheteurs ?
Tous les acheteurs doivent signer la demande.

Prévenez votre client qu'il recevra un e-mail de signature ainsi qu'une demande de paiement.
Il saura ainsi qu'il s'agit de messages légitimes et pourra finaliser sa demande plus rapidement.

Étape 4

Votre client paie les frais

L'acheteur reçoit par e-mail une demande de paiement des frais liés à la Garantie achat immobilier.
Exemples : voir annexes « Demande de paiement Mollie » et « Facture »

Expéditeur : Mollie Invoicing
Adresse e-mail : noreply@invoicing.mollie.com

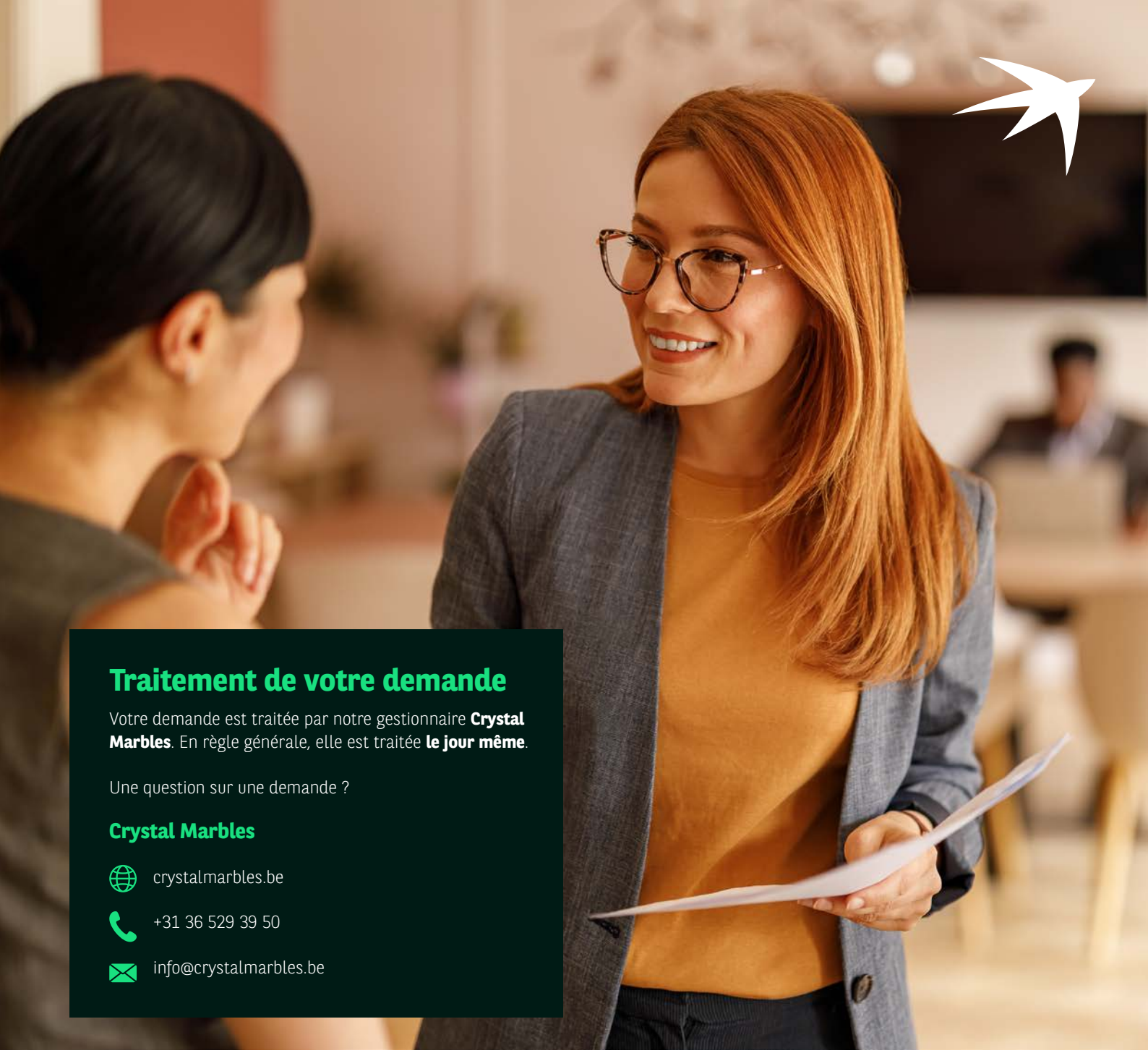

Traitement de votre demande

Votre demande est traitée par notre gestionnaire **Crystal Marbles**. En règle générale, elle est traitée **le jour même**.

Une question sur une demande ?

Crystal Marbles

crystalmarbles.be

+31 36 529 39 50

info@crystalmarbles.be

Toutes les informations au même endroit

Sur crystalmarbles.be, vous trouverez toutes les informations relatives à la Garantie achat immobilier en français et en néerlandais, notamment :

conditions générales • **flyer consommateur** • **clause de Garantie achat immobilier**